

Odyssée

Le journal de la Fédération Nationale
de la Médiation et des Espaces Familiaux

Numéro Spécial
octobre 2011

20 ans, déjà !



avec l'aimable autorisation de l'A.A.J.B

LA MÉDIATION FAMILIALE

UNE BANQUE
COOPÉRATIVE,
C'EST QUOI ?
POUR NOUS ?

En créant leur banque il y a 120 ans, des coopérateurs issus de l'économie sociale souhaitent avoir un outil financier en propriété commune, dédié à leurs projets économiques. C'est le Crédit Coopératif, une banque différente pour une économie respectueuse des personnes et de leur environnement. Son ambition : partager une même vision de l'économie sociale et solidaire, en mettant ses métiers au service des associations, des coopératives, des PME-PMI qui font le tissu économique local, des organismes d'intérêt général, des entrepreneurs sociaux et des particuliers. Cette démarche quotidienne, le Crédit Coopératif entend l'évaluer et l'améliorer en permanence pour être toujours plus utile à ses sociétaires et à la société.
www.credit-cooperatif.coop/le-groupe-credit-cooperatif/



Didier TRONCHE
Président de la Fenamef

20 ans de réflexion, 20 ans d'action, 20 ans de médiation familiale...

20 ans ! Certains rêvent de les fêter au plus tôt... d'autres aimeraient les avoir encore...!

20 ans un âge qui semble bien signifiant et symbolique pour toutes les générations, un âge qui fait lien et qui traduit tout autant l'envie d'enfin être parmi "les grands" pour certains et le souhait, pour d'autres, de revenir, avec l'expérience et sans pour autant de nostalgie, à un âge qui s'ouvre sur la vie.

Pour la Fédération, cet anniversaire est l'occasion d'un retour sur son histoire, sur son engagement, sur les étapes de sa construction et sur celle de la médiation familiale, sur son ouverture progressive à tout ce qui contribue à la promotion, la restauration ou la reconstruction du lien entre les individus, en particulier dans tous les espaces de vie et l'environnement de la famille. Les témoignages et les souvenirs que les uns et les autres apportent dans ce recueil, illustrent combien le militantisme et l'attachement de tous aux valeurs qui sont l'essence de la vie dans une société humaine et respectueuse des personnes, ont contribué à la promotion et à la reconnaissance de la médiation familiale mais aussi plus globalement à la reconnaissance des individus à dépasser les conflits et les ruptures qui peuvent émailler la vie.

Ma rencontre avec la médiation familiale, je puis dire, après le congrès de Rennes, pour que je devienne le nouveau président. J'ai bien évidemment suivi avec attention et intérêt les travaux du conseil national consultatif présidé par Monique Sassier, auxquels notre organisation a largement contribué. Ces travaux ont permis la reconnaissance de la médiation familiale en France ; ils lui ont donné un cadre éthique et une définition, et ont débouché sur sa professionnalisation par la mise en œuvre d'une formation et la création d'un diplôme que j'ai eu le plaisir de voir naître en tant que président de la commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale. Depuis que j'occupe cette fonction de président, je suis marqué par l'enthousiasme qui anime notre organisation :

- un enthousiasme qui mêle sérieux, implication, engagement, réflexion, conviction, convivialité dans une vision partagée de la société ;

LES GRANDES DATES DE LA FENAMEF

29/30 Nov - 1^{er} Déc 1990 : Congrès Européen à Caen, organisé par l'AAJB et l'APMF

Avril 1991 : Création du Comité National des Associations et Services de Médiation Familiale

Conseil d'Administration de 1991

Roger **LECONTE**, Association des Amis de Jean Bosco (CAEN)
 Alain **BOUTHIER**, Parents Enfants Médiation (MONTPELLIER)
 Pierrette **DOCHEZ**, Le Couvige (CLERMONT FERRAND)
 Michel **BARON**, Aide et conseil par la psychothérapie (PARIS)
 Etienne **GUICHARD**, A.P.A.M.I. (LE MANS)
 Annie **SELLERON-PORCEDA**, La Passerelle (GRENOBLE)
 Madeleine **GOUDOT**, C.E.D.I.F.F. (CHARTRES)
 Hélène **CAHEN**, I.F.A.T.C. (ST ETIENNE)
 Régine **DIBOURG**, A.R.S.E.A. (STRASBOURG)
 Jean-Claude **LAPLAUD**, A.D.P.P.J. (LIMOGES)
 Geneviève **HARTLAND**, Divorcer autrement (STRASBOURG)

1992 : Le premier numéro du journal "LE MEDIATEUR FAMILIAL" paraît. Il se veut être avant tout un espace de rencontre des expériences professionnelles diverses dans un secteur encore nouveau.

C'est aussi à partir de 1992 que le Comité organise des journées d'étude nationales sur des thèmes liés à la pratique des médiateurs familiaux :

25/06/1992 : "familles et classes bourgeoises : organisation, mutations et crises" par Jacques Saliba, Paris

1993

Françoise **BOUTHORS**, Le Couvige (CLERMONT FERRAND)
 Michèle **DOCKHAN**, Aide et conseil par la psychothérapie (PARIS)
 Michel **FAUGIER**, I.F.A.T.C. (ST ETIENNE)
 Françoise **VIEVILLE**, A.A.D.E.F. (BOBIGNY)
 Françoise **DEBEURME**, S.P.E. (ST NAZAIRE)
 Patrick **DUMONT**, Association Yves Le Febvre (AMIENS)

20/10/1994 : "Diversité culturelle, pluralité des modèles culturels : leur prise en compte en médiation et plus particulièrement en médiation familiale"

1994

Mireille **DJOZIKIAN**, Sauvegarde de l'enfance (LYON)
 Thérèse **CHEVASSUS**, A.D.P.P.J. (LIMOGES)

1995

Mylène **GUERIN**, Sauvegarde de l'enfance (MARSEILLE)

29/09/1995 : "La médiation familiale à caractère pénal" - Saint Etienne

13/10/1995 : "L'équipe en médiation familiale", Jean-Claude SURY

27/09/1996 : "Crise du mariage, crise de la famille", André Burguière, Michel Baron, Michel Faugier - Marseille

31/01/1997 : "La médiation judiciaire" - Paris

26/09/1997 : "Argent comptant... médiation familiale et symbolique des problèmes financiers lors de la séparation", par Messieurs Bouillet, Baron et Demoulière - Lyon



Colloque de Strasbourg

1997

Pierre **LENOIR**, C.I.C.F. (LONGUENESSE)
 Daniel **FISCHER**, A.G.E.P. (BORDEAUX)
 Philippe **SAENE**, Sauvegarde de l'enfance (LE MANS)

25/09/1998 : "Professionnalisation du médiateur familial ?" Paris

1998

Jacques **FESSEMAZ**, Association des Amis de Jean Bosco (CAEN)
 Solange **PUJOS**, Parentèle (MONTLUCON)

7/04/1999 : "Les Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (R.E.A.A.P.)" - Paris
8/10/1999 : "L'autonomie du médiateur familial. A la recherche de la bonne distance..." - Epernay

1999

Annette **MOUTTET**, Médiation et communication (ALES)
 Josette **INEZ**, Le Couvige (CLERMONT FERRAND)
 Martine **MANNEVAL**, Sauvegarde de l'enfance (LYON)
 Hervé **VAUDRY**, ESPAR (CHAMBERY)
 Jean-Claude **SURY**, Association Yves Le Febvre (AMIENS)

23/03/2001 : "L'évolution de la parentalité et la médiation familiale" par Jacques Saliba - Vanves

2001

Jean-Michel **MOMMEGE**, A.G.E.P. (BORDEAUX)
 Gérard **APPERT**, Le Couvige (CLERMONT FERRAND)
 Jean-Claude **ACLOQUE**, Sauvegarde de l'enfance (NANTES)
 Geneviève **MOREAU**, U.D.A.F. (RENNES)

2002

Christiane **DIEMUNSCH**, A.S.F.M. (COLMAR)
 Eric **MAUGOURD** A.E.M.F. (VALENCE)
 Claude **SOLAR**, C.A.F. (STRASBOURG)

2003

Solange **TEROSIER**, APMF/AG (FORT DE France)

2004

Didier **TRONCHE**, personne qualifiée (PARIS)
 François **CROZIER**, Maison de la Médiation (PARIS)
 Jean-Christophe **LEFORESTIER**, Dinamic (CHATENAY MALABRY)
 Catherine **LEPINAY**, A.F.A.S. (LA ROCHELLE)

30/03/2004 : Journée d'étude nationale avec les centres de formation qui souhaitent déposer un dossier de demande d'agrément en vue de dispenser la formation conduisant au Diplôme d'Etat de médiateur familial.

2005

Nathalie **VANDEPUTTE**, A.G.E.P. (BORDEAUX)
 Nanou **CHAULET-RIGOLAGE**, A.F.A.S. (LA ROCHELLE)
 Joël **DESRAME**, Association des Amis de Jean Bosco (CAEN)
 Philippe **FIEUX**, Sauvegarde de l'enfance (NANTES)

2006

Elisabeth **GAILLY**, Médiateurs dans la ville (CHATOU)
 Nicole **MARTIN**, personne qualifiée (PARIS)
 Marie-Odile **REDOUIN**, Maison de la médiation (PARIS)
 Monique **SASSIER**, personne qualifiée (PARIS)

2007

Olivier **DEGAUQUIER**, U.D.A.F. (ARRAS)
 Jean-Marc **BAUDOIN**, Point rencontre médiation (CHATEAUROUX)
 Catherine **GASSEAU**, Résonances (PEYROLLES EN PROVENCE)
 Isabelle **HEBRARD**, Sauvegarde de l'enfance (NANTES)
 Sylvie **LACROIX**, personne qualifiée (LE MANS)
 Elisabeth **PAGENAUD**, Trait d'Union (LA CHAPELLE REANVILLE)

2008

Cyrille **DURAND**, Sauvegarde de l'enfance (NANTES)

2009

Maguy **MERLIN**, Médiateurs dans la ville (CHATOU)
 Marie-Odile **CHARDONNERET**, A.G.E.P. (BORDEAUX)
 Francine **SAUCIER**, personne qualifiée (PARIS)
 François **VERGER**, Sauvegarde de l'enfance (ALENCON)
 Jean-Bernard **DEHAYS**, Sauvegarde de l'enfance (NANTES)
 Béatrice **GILLET**, A.F.A.S. (LA ROCHELLE)

2010

Dominique **GAUTHIER**, A.C.E.S.M. (BLOIS)
 Michel **OUSTRIC**, Médiations Val d'Oise (ERMONT)
 Marie-Josée **PEDOYA**, Eléatys médiation (LEVIGNAC)

Les Colloques organisés par la FENAMEF :

4 et 5 OCTOBRE 2001 colloque national à Bordeaux sur le thème : “La médiation familiale : fondements, éthique, pratiques”

9 et 10 OCTOBRE 2003 colloque national à Rennes sur le thème : “Démarches d'évaluation en médiation familiale”

11, 12 et 13 OCTOBRE 2005 : colloque européen à Strasbourg : “entre connaissance et reconnaissance : la médiation familiale en débat”.

11 et 12 octobre 2007 : colloque national à Paris. “De la médiation familiale à la médiation. Quels publics? Quelles pratiques? Quels lieux?”

21 et 22 octobre 2009 : colloque national au Mans. “De la médiation familiale à la médiation: des compétences à mobiliser”

Quelques dates importantes au cours de ces vingt années d'existence :

1999 : le Comité est désigné pour siéger au Conseil National de pilotage des Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents.

Le Comité embauche son premier salarié : un emploi-jeune chargé de la communication. Le site Internet du Comité est créé.

2000 : le Conseil d'Administration du Comité adopte une charte de la médiation familiale, ensemble de règles garantissant l'éthique et les conditions professionnelles nécessaires à l'exercice de la médiation familiale.

2001 : le Comité quitte les locaux de l'Association qui l'hébergeait depuis sa création (Association des Amis de Jean Bosco) et s'installe à HEROUVILLE SAINT CLAIR dans des locaux mis à disposition par l'Institut Régional du Travail Social.

Grâce au soutien financier de ses partenaires, le Comité se dote d'un véritable siège social et embauche deux salariés : une secrétaire générale d'association et une secrétaire.

13 juin 2001 : Assemblée Générale Extraordinaire qui adopte une refonte complète des statuts dont les principaux points sont :

les organismes publics et parapublics (tels les C.A.F.), les collectivités locales et territoriales peuvent devenir adhérents ; trois collèges sont constitués au sein du Conseil d'Administration, afin que les différentes composantes du Comité soient représentées.

Le Comité devient FEDERATION NATIONALE DE LA MEDIATION FAMILIALE.

Roger LECONTE, Président-fondateur, reçoit des mains de Monique SASSIER Directrice de l'U.N.A.F., l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, sur proposition de Ségolène ROYAL, Ministre déléguée à la famille.

Arrêté du 8 octobre 2001: le Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale est créé et le Comité (devenu par la suite Fédération) est désigné – en la personne de Roger LECONTE - pour y siéger.

Arrêté du 24 novembre 2003 : la Fédération devient membre du Conseil National de la Vie Associative.

5 mars 2004 : l'Assemblée Générale Extraordinaire adopte une nouvelle refonte de ses statuts qui prévoit notamment l'adhésion de personnes associées (qu'elles soient physiques ou morales). Cette modification répondait aux attentes de personnes, de centres de formation, d'associations qui ne géraient pas de service de médiation familiale mais qui en avaient le projet. Le Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale ayant arrêté les Principes déontologiques liés à la pratique de la médiation familiale, la FENAMEF révisé et adopte - lors de la séance du Conseil d'Administration du 7 septembre 2004 - une nouvelle Charte des services de médiation familiale.

2004-2005 la Fédération travaille à la politique de communication et d'information qu'il convient de développer et aux outils à améliorer ou à créer. Ce travail se fait en collaboration avec une agence de communication et une imprimerie : charte graphique, refonte complète du journal “Le médiateur familial”, de l'annuaire, création d'une affiche et d'une pochette, refonte complète du site Internet...

25 mars 2010 : Assemblée Générale Extraordinaire. Modification des statuts : **La Fédération Nationale de la Médiation Familiale (FENAMEF) devient la Fédération Nationale de la Médiation et des Espaces Familiaux (FENAMEF).**

Conseil d'Administration 2011 :
Président d'honneur : Roger LECONTE
Président : Didier TRONCHE
1ère Vice-Présidente : Sylvie LACROIX
2nd Vice-Président : Jean-Claude LAPLAUD, ADPPJ – Limoges
Secrétaire : Christiane DIEMUNSCH, ASFM – Colmar
Secrétaire : Catherine GASSEAU, Résonances - Peyrolles en Provence
Trésorier : Jean-Marc BAUDOIN, Point Rencontre Médiation familiale - Châteauroux
Trésorier adjoint : Michel OUSTRIC, Médiation Val d'Oise - Ermont

Maguy MERLIN, Médiateurs dans la Ville - Chatou
Marie-Odile REDOUIN, Maison de la médiation - Paris
Myriam ROGEZ-MORANGE, Personne Qualifiée
Marie-Hélène BELLUCCI, IRTS PACA & CORSE- Marseille
Jean-Pierre BERTHON, Parentèle - Montluçon
Marie-Odile CHARDONNET - Bordeaux
Didier CHIRON, Sauvegarde 85 - La Roche sur Yon
Françoise DUCHATEAU, ISF - Lyon
Dominique GAUTHIER - A.C.E.S.M. 41 - Blois
Béatrice GILLET, AFAS - La Rochelle
Bernard GUERIN, Personne qualifiée - Mériadec
Marie-Josée PÉDOYA, Eléatys médiation - Lévignac
Anne ROLLIN, AEMF 26- Valence
Francine SAUCIER, Personne qualifiée - Paris
Abraham ZEINI, IFOMENE - Paris



Colloque de Rennes

Evolution de la définition de la Médiation :

Avant 1988 – Définition de Joan B. KELLY

“La médiation est un processus de coopération en vue de la résolution d'un conflit dans lequel un tiers impartial est sollicité par les protagonistes pour les aider à trouver un règlement amiable satisfaisant”.

Définition de l'APMF (1988)

“La médiation familiale, notamment en matière de séparation et de divorce est un processus de gestion des conflits dans lesquels les membres de la famille demandent ou acceptent l'intervention confidentielle et impartiale d'une tierce personne, le médiateur familial. Son rôle est de les amener à trouver eux-mêmes les bases d'un accord durable et mutuellement acceptable, tenant compte des besoins de chacun et particulièrement de ceux des enfants dans un esprit de co-responsabilité parentale. La médiation familiale aborde les enjeux de la désunion, principalement relationnels, économiques, patrimoniaux. Ce processus peut être accessible à l'ensemble des membres de la famille (ascendants, descendants, collatéraux) concernés par une rupture de communication dont l'origine est liée à une séparation”.

Définition du Comité National des Associations et Services de Médiation Familiale (1994)

“La médiation familiale, en matière de divorce ou de séparation, permet à des parents, dans une démarche volontaire, d'élaborer, avec l'aide d'une tierce personne impartiale et qualifiée, une entente viable, satisfaisante et capable de répondre aux besoins de tous les membres d'une même famille et particulièrement à ceux des enfants.”

Définition du Comité National des Associations et Services de Médiation Familiale (2000)

“La médiation familiale vise à restaurer la communication et à préserver les liens entre les membres de la famille et/ou à prévenir les conséquences d'une éventuelle dissociation du groupe familial. Elle repose sur une démarche volontaire des familles. Proposée initialement aux parents désireux de maintenir leurs rôles parentaux au-delà de la séparation, la médiation familiale s'adresse à la famille dans sa diversité : parents, enfants, grands-parents, fratries, familles recomposées... Le médiateur familial, tiers neutre et impartial, contribue, au cours d'entretiens confidentiels, à créer un espace relationnel de dialogue et d'écoute pour permettre à chacun d'être acteur, de s'approprier droits, obligations et responsabilités et pour construire ensemble des accords qui répondent aux besoins de la famille”

Définition adoptée par le Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale (2002)

“La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision – le médiateur familial – favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution”

Je me souviens ...

“Se souvenir des belles choses” *

Si le Comité National des Associations et Services de Médiation Familiale (C.N.A.S.M.F.) est né en avril 1991 dans les sous-sols d'un foyer de l'Association Jean COXTET, rue Jenner à PARIS, sa conception date de l'année 1988.

A cette époque, à l'Association des Amis de Jean BOSCO, (AAJB) dont j'étais le Directeur Général, avec Marie THEAULT et Benoît DEMOULIERE – deux médiateurs familiaux avec lesquels j'ai travaillé pendant de longues années en harmonie et efficacité – nous avons ouvert l'un des tous premiers, sinon le premier, service de médiation familiale à CAEN, en France.

Les dirigeants de l'association pour la Promotion de la Médiation Familiale nous ont alors sollicités pour construire avec eux le 1er congrès européen de la médiation familiale à CAEN

L'attitude de certains de ses dirigeants, et en particulier la Présidente, à l'égard de l'AAJB et de nous-mêmes (nous étions “les besogneux” et eux “les penseurs, les théoriciens”) – mots qui ont été prononcés – m'ont plus qu'incité à valoriser les services de médiation familiale et à lancer l'idée, au cours du congrès, d'un rassemblement des responsables des Associations et Services de Médiation Familiale. L'ancêtre de la FENAMEF était né. Depuis cette date, j'ai toujours rêvé et œuvré pour que nos deux associations se regroupent pour former une seule et unique Fédération à deux branches :

- d'un côté, les Associations et Services de médiation Familiale

- d'un autre côté : les praticiens de la médiation familiale.

Mes tentatives, jusqu'à ce jour, sont restées infructueuses ; mais je ne désespère pas en l'avenir et en la volonté des hommes de s'unir pour que la médiation soit une véritable expression de la citoyenneté.

Je ne retracerai pas l'histoire de la FENAMEF mais je voudrai m'attarder quelque peu sur trois valeurs qui ont contribué à construire la FENAMEF et la médiation familiale :

- le militantisme
- la convivialité
- la professionnalisation

Le militantisme

En 1991, tout était à construire. Et les pionniers, ceux que nous appelons actuellement les dinosaures, il n'en reste plus que deux – Jean-Claude LAPLAUD et moi-même, ont donné énormément de leur temps, de leur énergie en s'y investissant totalement, pour organiser le Comité National.

J'ai actuellement une pensée énorme pour Michel FAUGIER, IFATC St Etienne, qui, tout en étant praticien de la médiation familiale, a accepté d'exercer les fonctions de Trésorier du Comité. De plus, par ses apports théoriques, il a largement contribué à notre réflexion sur une reconnaissance de la médiation familiale que nous appelons de tous nos vœux et qui se réalisera dans les années 2000. Michel est actuellement plongé dans un coma profond depuis plusieurs années.

Jusqu'en 1999, le Comité reposait uniquement sur l'engagement et militant et gratuit de ses administrateurs avec l'appui logistique de l'AAJB qui mettait à disposition, en fonction des événements de la vie du Comité (journées d'études, enquêtes, journal etc...) sa conseillère technique Claire qui devint en octobre 2001, Secrétaire générale de la Fédération et du personnel de secrétariat.

La convivialité

Il n'est qu'à regarder les photos de

- certaines réunions du Conseil d'Administration (chez les sœurs de la rue de l'Assomption, où l'apéritif était de rigueur sous l'œil d'un grand Christ sur la croix !!!)

- des repas que nous organisions à l'issue de ces réunions, (certains se reparleront du restaurant “la Ravigote”) où nous fêtions le moindre événement concernant les membres du CA, et du merveilleux repas autour d'un plateau de fruits de mer organisé par Jean-Michel MOMMEGE de l'AGEP de BORDEAUX.

A ce propos, je voudrais souligner l'énergie et la disponibilité des Associations et Administrateurs chargés de l'organisation et de la logistique des journées d'études en Province.

- des soirées conviviales qui punctuaient chacune de nos journées d'études ou colloques.

- PARIS, avec le Musée d'Orsay
- MARSEILLE, sur un vieux gréement dans le vieux port
- EPERNAY, dans les caves
- LYON, sur un bateau mouche sur le Rhône
- STRASBOURG, après une promenade dans la “Petite France” et la traditionnelle choucroute pour ne citer que les principaux

La professionnalisation

Nos arguments pour défendre, promouvoir et faire reconnaître la médiation familiale auprès des différents partenaires nationaux étaient étayés par des études, analyses, enquêtes auprès de nos adhérents.

Ainsi avons-nous découvert dans les débuts des années 2000, que le médiateur familial était une femme... de 49 ans... avec trois enfants, travaillant depuis de longues... années dans le secteur social.

Très vite le Comité, puis la Fédération, malgré les difficultés financières auxquelles nous étions confrontés, se sont dotés de moyens humains et matériels pour répondre aux objectifs définis par ses adhérents :

- En 1999 : embauche d'un emploi-jeune
- En octobre 2001 : embauche de la secrétaire générale et d'une secrétaire.
- Dès 1999, création de “l'ancêtre” du site internet actuel.

Une particularité de la FENAMEF : sa stabilité.

En 20 ans, la FENAMEF n'aura “usé” que trois Présidents : moi-même, Mylène GUERIN, dont certains se souviennent de son élection dans les locaux de l'Assomption – Didier TRONCHE, toujours en poste, qui a apporté son savoir et ses compétences dans l'évolution de la Fédération.

“Se souvenir des belles choses” de la FENAMEF pendant ces 20 dernières années mériterait de plus amples développements et peut-être l'écriture d'un livre. Mais laissons là la place à des chercheurs...

Ecrire sur l'histoire, sur le passé, c'est préparer l'avenir. Et dans le cas de la FENAMEF, c'est consolider l'ouverture qui a été réfléchi, préparée et adoptée ces 6 dernières années.

Dans les temps anciens, déjà nous étions pour l'ouverture. En effet nos réunions de Bureau et de Conseil d'Administration se sont tenues outre chez les sœurs catholiques de l'Assomption, chez les Quakers, rue de Vaugirard, chez les Diaconesses d'obédience protestante pour ne citer que les principaux lieux... N'est-ce pas là une attitude œcuménique...

En 2007, lors d'un colloque qui s'est tenu à Paris, chez les Diaconesses, je me souviens de ces rencontres avec la médiation en milieu scolaire présentée par Francine SAUCIER, devenue membre de notre Conseil d'Administration, de la médiation en gérontologie présentée par Maguy MERLIN, elle aussi membre du Conseil d'Administration, de la médiation dans la Ville présentée par Hibat TABIB qui nous a enthousiasmé par son expérience dans la “cité des poètes”, à Pierrefite sur Seine, de la médiation sociale et culturelle présentée par Lydie RAPPAPORT, Présidente de l'Association des Femmes relais en Seine St Denis.

Certains adhérents se sentaient “trahis”, tout comme en 1992, au Congrès de l'UNASEA, je fus sifflé lorsque j'ai osé présenter la médiation familiale comme une spécificité du travail social, chacun des travailleurs sociaux présents pensant qu'il était médiateur dans ses interventions auprès des personnes.

Mais tout cela est du passé – la Médiation familiale a trouvé sa place dans la constellation des médiations et “apporte son expérience éclairée aux médiations fondées sur les mêmes principes que les nôtres et accueillir la richesse des autres médiations, construites et réfléchies qui ne demandent qu'à être, elles aussi reconnues” Didier TRONCHE – octobre 2007.

Vraiment que des belles choses dont chacun peut avec fierté se souvenir.

Roger LECONTE
En collaboration avec Claire LECONTE



* Titre emprunté du film réalisé en 2002 par Zabou BREITMAN

Je me souviens ...

De mille événements qui ont concerné les pérégrinations de travail qu'avec beaucoup d'autres nous avons ensemble, tous ensemble, conduit pour faire advenir la médiation familiale en France. Nous étions tous impressionnés devant et par la tâche, c'était en 2000 environ et depuis, une longue amitié qui n'est altérée ni par la distance ni par le temps.



MONIQUE SASSIER
Médiatrice de l'Education Nationale

Je me souviens...

Lors de l'une des séances des auditions, ouvertes à toutes celles et ceux qui souhaitaient être présents, nous écoutions avec patience et jamais, cher Roger, tu ne t'es emporté. Jamais tu n'as perdu patience, en revanche et ceci est lié à cela, ta détermination était sans faille...IL pouvait être tard dans le soir... que le dernier train était en route et toi à Paris encore. Ta confiance en l'avenir fut aussi un guide et une assurance pour moi qui assumait la conduite des travaux.

De votre rigueur à la tête de la FENAMEF pour les manifestations publiques. Votre exigence n'avait d'égale que votre sérénité et il convenait que tout aille en ordre. Puis le soir venu, nous poursuivions le travail ensemble, certes détendus, mais toujours à l'œuvre. Il en fut ainsi pour chaque congrès. Nous en repartions épuisés et heureux des progrès accomplis à la fois sur l'avenir de la médiation et celui des services et chacun sait que la conciliation des deux n'est pas aisée. A votre demande, pour le Congrès de Rennes, j'avais dû rédiger un texte plutôt facile, mais qui s'est révélé à l'épreuve de la rédaction complexe...et j'ai travaillé toute la nuit.. Je n'ai jamais osé vous le dire...

Ainsi nos exigences se rejoignaient-elles pour un avenir meilleur pour les professionnels que nous avons, jour et nuit, à cœur d'aider ...



*Rencontre avec la délégation sud-américaine
(Brésil, Costa Rica, Argentine), Décembre 2009*

Un objectif partagé : favoriser l'accès des familles à la médiation familiale

Les familles sont confrontées à d'importantes évolutions sociales et environnementales pouvant perturber tant leur cadre de vie que les compositions familiales. Le nombre de divorces s'accroît. Les familles recomposées ou monoparentales augmentent. Les parents se trouvent plus souvent confrontés à des problématiques auxquelles ils ne sont pas, ou peu, préparés.

Dès lors, la branche Famille (Cnaf et Caf) se doit d'adapter ses moyens d'action de façon à prendre en compte ces modifications dans le cadre de l'une de ses missions principales : favoriser la cohésion de la cellule familiale. Pour ce faire, il lui appartient de répondre à l'évolution des relations éducatives entre parents et enfants en inventant de nouvelles offres d'accompagnement.

C'est en ce sens que, dès 1998, la Cnaf a invité les Caf à épauler le plus précocement possible les parents pour que leurs enfants se développent le plus harmonieusement possible en soutenant la médiation familiale.

Cet axe d'intervention des Caf est essentiel car le maintien de liens de qualité entre parents et enfants constitue un enjeu éducatif crucial. C'est une des raisons pour lesquelles la branche Famille a, en 2006, créé la prestation de service "médiation familiale".

Pour ce faire, il est apparu évident de réunir les forces en présence par la signature d'un protocole national, décliné à l'échelon départemental. La Cnaf a alors assuré la présidence du comité national de suivi de la médiation familiale. J'ai été très honorée que cette fonction me soit confiée. J'ai beaucoup appris et ai eu beaucoup de satisfaction à constater que, après une période d'acculturation, les partenaires institutionnels et associatifs ont mis en synergie leurs moyens et leurs réflexions pour favoriser l'accès des familles à la médiation familiale. C'est l'occasion pour moi de saluer la participation active de la Fenamef à ces travaux où elle a été force de propositions grâce aux remontées d'informations de l'ensemble de son réseau.

Ce partenariat se poursuit au sein de l'actuel Comité national de soutien à la parentalité. Je me réjouis que la Fenamef puisse, aux côtés des autres partenaires, continuer à y défendre l'intérêt du développement de la médiation familiale.

En ouvrant son action aux autres types de médiations ainsi qu'aux espaces de rencontre, la Fenamef répond à la pluralité des situations et à l'émergence de nouveaux besoins et, ainsi, participe à ce que les familles puissent s'acquitter au mieux de leurs responsabilités.



Sylvie LE CHEVILLIER
Responsable du département "Enfance et Parentalité"
à la Caisse Nationale des Allocations familiales.

Penser le lien

Ma première immersion dans la médiation familiale est allée de pair avec ma connaissance de la Fenamef et “des LECONTE” : autant dire que c’était une bonne porte d’entrée ! Leur enthousiasme communicatif ne pouvait que mobiliser l’intérêt. Plongée dans un premier temps dans les arcanes administratifs et financiers de ce dossier, j’ai découvert par leur intermédiaire à quel point le développement de ce métier était une avancée nécessaire pour les relations familiales et sociales. Et j’ai pu apprécier le réseau Fenamef, sa dynamique et la motivation de ses membres portés par une énergie militante.

Nos rencontres de travail ont mis en évidence des valeurs communes, dont l’une fortement portée par le mutualisme : la solidarité. Et s’est fait jour la place de la médiation familiale, comme réponse aux besoins des parents et des familles, mais aussi pour atteindre des objectifs sociétaux : l’échange plutôt que le conflit, l’écoute, même d’idées antagonistes, la prise en compte de ce que veut l’autre et la recherche de compromis. En cela, la médiation familiale contribue à l’équité et la tolérance, pour une société non-violente.

“Fréquenter” la Fenamef permet de progresser dans la réflexion sur la médiation familiale, l’évolution de la société ou sur son propre rapport au monde. Ainsi Monique SASSIER, au colloque de 2007, s’interrogeait sur le champ de la médiation : “l’un des avènements de la médiation familiale est de questionner l’existant, en le regardant autrement”. Pour elle, c’est “un schéma de pensée...une certaine façon de penser le lien”. La médiation fait office de tiers dans “un monde trop vite binaire”. Nous voyons à quel point cette approche est d’actualité. Eric FIAT, au colloque de 2009, nous a bien remué les méninges, avec humour, convoquant avec talent Serge GAINSBOURG ou Johnny HALLYDAY à son intervention. Ses développements sur l’évolution des rapports humains nous ont montré à quel point “le mode d’organisation des sociétés humaines (est) voué à la fragilité”. Chacun peut éprouver des sentiments négatifs à l’égard d’un autre, mais “l’exercice de la raison, visant à élargir sa pensée” fait évoluer vers un “sentiment moral” conduisant au respect, à la dignité “à laquelle le respect rend hommage”. Le titre: “Le moi s’élève par la grâce du toi. La relation à autrui comme fondement de l’humain”, exprimait le “besoin des autres (du lien) pour croître”, et le rôle primordial de la médiation : “retisser les liens”.

Me souvenant de ces moments marquants, je soulignerai avec reconnaissance l’investissement de la Fenamef à nos côtés dans l’accompagnement du réseau MSA depuis notre engagement en 2004, son implication pour contribuer au développement de réponses pour les familles agricoles, dans un contexte où beaucoup d’entre elles sont fragilisées.

Enfin, je me souviendrai du message de Didier TRONCHE à l’AG de cette année : le rappel de valeurs essentielles comme la primauté du sens et des principes éthiques, la reconnaissance de la “capacité des personnes à agir et construire”, et par-dessus tout, l’intérêt à maintenir pour le “vivre ensemble”.

Eliane DENECHAU
Chargée de Mission
Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole

Quelle Odyssée ...

il y a 20 ans, un jour d’avril 1991, sous l’impulsion de Roger LECONTE, un petit groupe d’hommes et de femmes engagés et qui y croyaient, directeurs d’associations, responsables de services de médiation familiale, médiateurs familiaux, se réunit rue Jenner à Paris, pour fonder le Comité National des Associations et Services de Médiation Familiale. Et je suis fier de dire aujourd’hui “J’y étais !” j’ai participé à la structuration de la médiation familiale et à l’organisation du métier de médiateur familial.

C’était en France, le début de l’histoire de cette fabuleuse aventure de la Médiation familiale, et notre groupe qui se constituait, venait contribuer à son écriture avec enthousiasme, ardeur, détermination, professionnalisme. Faire que les gens puissent communiquer, se parler, puissent vivre ensemble en famille avec leurs enfants dans le respect et la responsabilité, même séparément... De la famille à la société, à la vie civile, “vivre bien en société”. Tisser des liens, les préserver, les restaurer !

Quelle Odyssée... Il fallait risquer mais aussi oser, et il a fallu persévérer, se remettre à l’ouvrage, être tenace, pugnace. Je me souviens que le découragement parfois s’insinuait. Mais nous avons continué, et beaucoup recommencé, au gré des évolutions de la société, des changements et des alternances politiques et gouvernementales.

Je me souviens aussi que des représentants des pouvoirs publics, nos partenaires, s’engageaient ou se désengageaient tout aussi facilement, souvent à tour de rôle, par cycle. Mais qu’importe, nous avons continué, nous avons essayé de « peser » pour faire évoluer les mentalités, la loi, les pratiques, les points de vue.... Beaucoup se rencontrer et travailler, par le biais des commissions, des journées d’études, et organiser des colloques parler, échanger, échafauder, construire avec d’autres issus d’autres horizons, de formations et de compétences convergentes, complémentaires, cultiver la richesse en quelque sorte, beaucoup douter, remettre en question, prendre des décisions. Continuer, mais ne jamais arrêter.

Je revois, en écrivant cette page, quelques souvenirs des bons moments de certains de nos colloques qui ont plus particulièrement marqué l’histoire de notre fédération par la valeur de leur contenu, par leurs qualités de convivialité, et leurs petites anecdotes. Epernay, en 1998, où les participants ont rencontré la pire difficulté “à trouver la bonne distance du médiateur dans la médiation avec le

Champagne”... Bordeaux en 2001 où le délégué interministériel était reconduit à la gare sur les chapeaux de roues, par la camionnette de dépanneur de Jean-Michel. Nous retrouvons, Rennes en 2003 et l’arrivée tonitruante du ministre Dominique PERBEN chaperonné par la préfète. Puis Paris en 2007 et Le Mans en 2009.

D’ailleurs, je me souviens qu’à la suite de ces derniers colloques, en 2009 et 2010, nous avons préparé, envisagé, proposé, risqué et affirmé l’Ouverture, malgré les craintes, les crispations, la tentation de rester dans son quant à soi, replié strictement dans la médiation familiale.

“La Fédération nationale de la médiation et des espaces familiaux” (Fenamef) est bien aujourd’hui dans la “lignée” Elle a su transposer sa place sans changer fondamentalement son identité mais en l’élargissant, en réaffirmant son champ de compétences et en assurant sa pérennité.

20 ans, je me souviens... que le temps passe vite ! Oui, Je me souviens avoir aussi, beaucoup appris, m’être enrichi au contact de la qualité, de la compétence de personnes qui nous ont rejoints, que nous avons croisées...

Cette année 2011 nous fêterons les 20 ans de notre fédération, beaucoup nous ont quittés après avoir scellé leur pierre à l’édifice...d’autres nous ont rejoints, de plus en plus nombreux pour continuer l’œuvre entreprise en faveur du bien être ensemble des familles et du mieux vivre dans notre société.

Jean-Claude LAPLAUD
Vice Président de la Fenamef



Je me souviens...



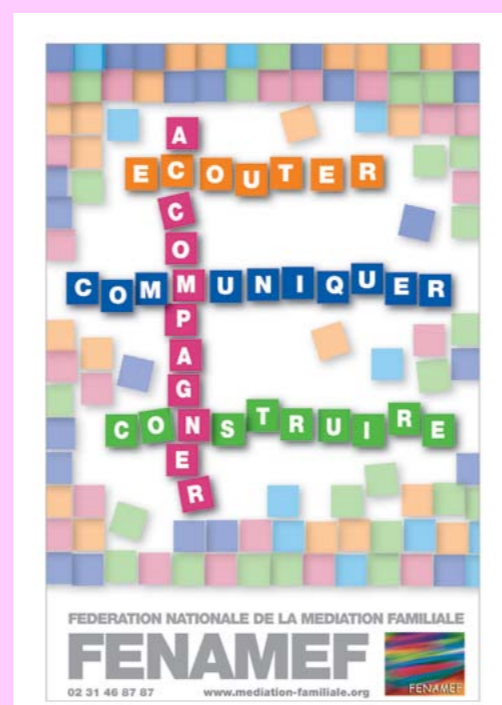
Jacques SALIBA
Sociologue

Je me souviens d' autant mieux de mon premier contact avec Roger LECONTE, qu'il correspond au moment fondateur où je me suis engagé auprès des médiateurs familiaux et de leur formation. On était au début des années 1990 (je dirai même, si je ne me trompe pas sur la date, en 1992 !)

La directrice d'alors, du Centre d'Education Permanente de l'Université Paris X Nanterre m'a sollicité au Département de Sociologie pour participer à la création d'un Diplôme de l'Université de médiation familiale. Un petit groupe d'universitaires s'est, ainsi, retrouvé au CEP, autour de Claude-France SERVOISIER et de médiateurs familiaux, dont Roger.

Depuis ma collaboration avec la FENAMEF ne s'est pas interrompue. Claire et Roger ont souvent fait appel à moi pour participer à des colloques et certaines des réunions institutionnelles de l'Association. Une amitié est ainsi née autour du travail et de la médiation familiale.

Grâce à son projet, au mode de sa pratique et à son ouverture à la demande sociale, celle-ci s'est, depuis, bien implantée dans le panorama culturel français. Roger LECONTE en a été à mes yeux, un des militants associatifs très dynamique, ne l'oublions pas !!!



Une saveur dans les méandres de la mémoire

"Je me souviens"... Cette phrase, suivie de trois points de suspension est, en général souvent teintée d'une certaine mélancolie et d'une accumulation d'un respectable nombre d'années pour celui qui la prononce et qui, nous dit la légende, lui assurerait un label de sagesse!... J'ai beau retourner le problème dans tous les sens, étrangement, le mot qui me vient à l'esprit est : "gourmandise". Voilà une étrange association Dr Freud ! Et pourtant... Chaque convocation commençait à m'exciter les papilles tel le chien du bon vieux Pavlov. Nous allions nous retrouver pour échanger sur des sujets complexes. Mais aussi pour ajouter, peu à peu, notre pierre à l'édifice de la médiation familiale et la défendre. Travail relevant à la fois de la truelle et du fusil. Et puis, il y avait l'amitié de personnes ne se prenant pas au sérieux, mais faisant leur travail sérieusement, et qui ont donné sens à cette aventure jusqu'à la faire enseigner à l'université, et reconnaître comme une profession, aujourd'hui indispensable. Allez, pour une fois, ne soyons pas modestes: comme cela est bon d'avoir raison avant l'heure!

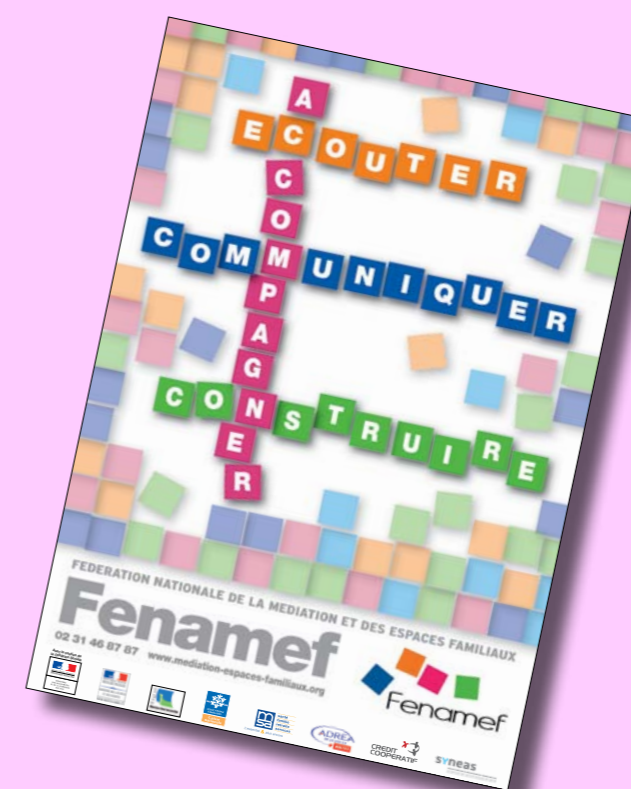
Nous arrivions et l'accueil était immuable : il y avait le sourire et la barbe "henri-quatrième" de Roger et les joues-pommes (normandes naturellement) de Claire sur lesquelles nous nous jetions avidement !

"Je me souviens"... Ce fut une belle aventure qui se poursuit. Ah oui!... il paraît que la gourmandise est un péché mortel mais je suis sûr que le bon Dieu me le pardonnera...

A la nôtre !



Michel BARON
Psychanalyste



Quand on aime on ne compte pas !

Je me souviens que la devise du Québec est "Je me souviens". Je me souviens que la médiation familiale nous est venue du Québec à la fin des années 1980. Je me souviens qu'en 1988 j'ai créé l'Aadef Médiation Enfance Famille. Je me souviens, 3 ans plus tard, du 1er Congrès Européen de la médiation familiale. Jean-François SIX m'a présenté Roger LECONTE et son Comité auquel j'ai tout de suite adhéré. Nous étions alors le "Comité National des Services de Médiation Familiale", nous nous réunissions autour du projet de développement et de reconnaissance de la médiation familiale porté par Roger LECONTE.

Je travaillais dans mon coin en Seine Saint-Denis et j'étais trop heureuse de pouvoir confronter mon expérience avec la dizaine de pionniers qui se retrouvaient régulièrement à Paris, rue Henri Barbusse, ou à Levallois-Perret, ou rue de l'Assomption à Paris.

Ma première réunion eut lieu le 23 octobre 1992. Il y en eut pas mal d'autres... je ne les compte plus. Je ne me souviens pas de toutes mais je me souviens de l'atmosphère chaleureuse, du feu des discussions, des étincelles. Et je vois aujourd'hui aussi l'édifice qui, pierre à pierre, s'est ainsi construit.

Pour moi, mais je crois que ce n'est pas seulement pour moi, le Comité (la Fédération maintenant) a été le lieu d'échanges sur la pratique et la théorie, lieu de rencontres d'autres pratiques, le lieu de la projection et de la création : médiation familiale enfants-parents, participation des enfants à la médiation familiale, intégration dans le Comité d'une "branche" pour la représentation des services d'aide à l'exercice des droits de visite difficiles ou conflictuels ... et aussi la déontologie, la formation ...

Mais la mémoire est sélective et deux images me reviennent : au colloque lyonnais "quand on aime on ne compte pas" il y eut un échange sur l'amour et c'est demeuré pour moi une grande leçon de toujours penser que la médiation travaille avec l'amour et le désamour et, que, quand on n'aime plus...

La seconde image nous ramène à une habitude de nos travaux, l'association du travail et de la fête. La plus belle ces fêtes fût pour moi celle qui se déroula dans les caves d'Épernay où nous avons décliné le boire et le manger sur toute la gamme des petites bulles...

Est-il utile de dire, après cela, que les amitiés qui se sont forgées dans cette traversée, sont de celles que les aventuriers construisent.

Ceux que Roger a su réunir et faire travailler ensemble durant ces 20 années ont toujours pensé à transmettre leur expérience. Aujourd'hui, les premiers "compagnons de la médiation familiale" vont bientôt se retrouver à la retraite et donc passer le témoin. La nouvelle génération que je côtoie me demande souvent de témoigner, de me souvenir.

Même si le temps des pionniers est fini, le temps des créateurs est toujours ouvert. Notre Fédération me semble tout à fait adaptée à ces nouveaux chantiers devant nous, devant vous.



Françoise VIEVILLE-TERRIOUX
Directrice de l'Aadef Médiation Enfance Famille
Médiatrice familiale

Quand l'école rencontre la médiation

Je me souviens...

du premier contact téléphonique établi avec la FENAMEF par le biais d'un membre de son conseil d'administration, Elisabeth Gailly. Elisabeth vient de terminer la lecture de l'ouvrage "Madame la Principale" publié en septembre 2002 aux Editions de l'Atelier. Dans ce livre je raconte comment on peut redonner confiance aux parents en l'institution scolaire, mobiliser des équipes de professeurs autour de projets interdisciplinaires et former élèves et enseignants à la pratique de la médiation et de la communication non-violente.

Elisabeth apprécie ce témoignage ciselant des portraits d'adolescents écorchés vifs, mettant en scène tous les acteurs qui occupent une place et une fonction au sein de l'établissement scolaire. Ce qui retient son attention, c'est la place faite à chacun, le regard confiant posé sur les adolescents même les plus effervescents, les professeurs, les personnels de service et les parents. Ce sont aussi les dispositifs de médiation et de régulation mis en place pour gérer au quotidien les tensions et les explosions de violence. Elle m'invite à venir présenter mon livre à un groupe de médiateurs familiaux de l'association dont elle est responsable. Ce premier contact met en évidence les besoins des familles de mieux comprendre ce qui se passe au sein de l'institution scolaire et d'acquiescer des compétences pour améliorer le dialogue école-familles.

Quelques temps plus tard, l'association est sollicitée par l'inspection académique de Versailles pour mettre en place des sessions de formation à l'écoute et à la communication non-violente pour les professeurs des écoles et les parents d'élèves. Il s'agit d'améliorer la qualité de la relation entre enseignants et parents en réfléchissant aux besoins et aux intentions de chacun dans ces moments de dialogue. Avec Elisabeth nous élaborons un protocole d'intervention répondant au cahier des charges élaboré par les enseignants. La mission est exaltante et délicate à mener en raison des peurs, des résistances et des croyances des uns et des autres. Je sème... Les graines mettront du temps à lever mais essaieront.

Jusque là, j'ignore tout ou presque de la FENAMEF. Claire Leconte, secrétaire générale, me la fait découvrir. Elle prépare en effet pour 2007 à Paris un colloque dont le thème sera l'ouverture de la médiation familiale vers d'autres formes de médiation. Elle a lu le récit de mon expérience et me propose d'intervenir dans ce colloque.

Mon intervention porte sur la manière dont j'ai dirigé un collège du 11ème à Paris situé en zone d'éducation prioritaire dans l'esprit de la médiation après avoir suivi la formation de médiateur familial à l'IEFM (Institut Européen de Médiation Familiale). En construisant le projet d'établissement s'est clarifié la place et le rôle de chacun, le "métier d'élève", celui de parent, les missions de l'enseignant. Chacun s'est senti davantage respecté et reconnu, moins jugé et évalué. Le climat est devenu plus serein, les instances de régulation ont permis aux adolescents et aux adultes de nommer leur mal-être et d'être entendus. Les résultats scolaires se sont améliorés et l'image du collège est devenue plus rassurante pour tous.

Il est urgent de restaurer un lien de qualité entre les acteurs de l'école. Il me semble que les médiateurs familiaux sont les plus compétents pour relever ce défi. La FENAMEF a bien analysé l'importance des enjeux et je l'en remercie. Une belle histoire de tissage et de métissage qui me vaut d'être, depuis cette communication, membre du Conseil d'Administration de la FENAMEF.

Françoise SAUCIER
Médiatrice Familiale

La Fenamef et les R.E.A.A.P

A la fin des années 90, à la demande de Martine Aubry, auprès de qui j'avais passé quelques mois en tant que membre de cabinet chargé de la politique de la famille, j'ai rejoint la toute nouvelle DIF, Délégation Interministérielle à la famille.

Les questions de parentalité m'ont toujours passionné. Surtout, j'estime que la meilleure façon de faire de la prévention auprès des enfants, c'est de travailler avec les parents. En prenant ces nouvelles fonctions, j'ai décidé de rédiger une circulaire sur le soutien à la parentalité. Plutôt que de ne travailler qu'avec l'administration, je me suis entouré, dès le départ, de représentants des associations connaissant bien le sujet.

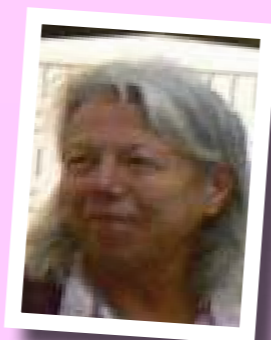
Parmi celles-ci, j'avais été séduit par l'approche de l'une d'entre elles, implantée dans le Calvados : la Fédération Nationale des Associations de Médiation Familiale, devenue depuis la Fédération Nationale de la Médiation et des Espaces Familiaux, et dont le Président était Roger Leconte. Ce qui m'avait plu, c'était à la fois la clarté et la simplicité du message qu'il voulait faire passer, et son profond engagement militant. Je l'ai donc invité, dès la première réunion du groupe que j'avais mis en place, à participer à l'élaboration de cette circulaire qui créa les R.E.A.A.P, Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents. Notre collaboration n'a pas cessé pendant ces quelques années au cours desquelles je m'occupais de ces questions.

Nous fîmes un grand forum, à Vanves, dont j'étais le Maire, pour tirer un bilan des premières expériences et tracer les perspectives d'une généralisation de ce dispositif. Les REAAP se sont multipliés. Un audit de l'IGAS a reconnu leur utilité. "Des parents aident des parents", tel était le message de départ. Plus de 10 ans après, il garde la même actualité.

Je remercie l'association d'avoir été un des promoteurs de cette initiative.

Guy JANVIER

Administrateur civil,
chargé de mission à la Direction Générale
de la Cohésion Sociale



Maguy MERLIN
Médiatrice Familiale

Je me souviens... c'était en 1999 ; on commençait d'entendre des mots nouveaux dans le champ de la médiation : parentalité, écoute, accompagnement des parents.

Dans l'association à laquelle j'appartenais, "Médiateurs dans la ville", active dans le 78 et le 92, nous avons alors reçu l'invitation de Roger LECONTE pour assister à la présentation par le délégué à la famille, Pierre-Louis REMY, de la circulaire sur les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, REAAP. Cette rencontre avec Roger LECONTE et Pierre-Louis REMY a été déterminante pour moi. J'ai compris que, de ma modeste place de médiateur, je pouvais être acteur dans l'appréhension et la mise en place de nouveaux réseaux.

Nous avons participé au comité de pilotage des réseaux REAAP dans le 78 et le 92 ; nous avons présenté avec succès des projets et cela a été rendu possible grâce au soutien apporté par la FENAMEF, alors CNASMF.

Il y avait le dynamisme de Roger et Claire qui nous disaient d'y aller, les réunions régionales où nous partageons nos expériences (rue de l'Assomption à Paris entre autres) puis les colloques dont le colloque de Bordeaux en 2001 auquel je participais pour la première fois.

J'ai découvert la richesse des échanges, la hauteur de vue prise par rapport aux difficultés vécues localement, la confiance partagée par des professionnels d'origine et de formation diverses, philosophes, juristes... dans le devenir de la médiation.

A partir de là, je me suis sentie encouragée par le CNASMF devenu Fédération ; je m'y suis peu à peu investie et c'est avec les instances de la FENAMEF que j'essaie de développer la médiation en direction des personnes âgées, notre "avenir à tous".

Une militante de la médiation dans une CAF

Je me souviens qu'ayant obtenu, en 2003, mon certificat d'aptitude à la fonction de médiatrice familiale, je souhaitais contribuer à la reconnaissance et à la structuration de ce métier mais aussi à son essor en Caf... C'est dans cet esprit, qu'à l'automne 2003, j'ai répondu à l'appel de la Fenamef pour représenter une Caf parmi toutes celles qui avaient alors fait le choix de développer un service de médiation familiale en gestion directe... Je me souviens de la satisfaction éprouvée mais aussi de la gravité ressentie devant ce qui était essentiellement un engagement personnel.

Je me souviens... je me souviens de la chaleur de l'accueil des "anciens" de la Fenamef, cercle de précurseurs, accueillant une Strasbourgeoise un peu endolorie par 4 heures 30 de train, un départ aux aurores, 5 heures du matin... gare et wagons déserts, premiers voyageurs montant à Nancy... métro... et l'accueil "café-croissants", un peu ma madeleine de Proust... 8 heures de train dans la même journée et le sentiment de venir d'un pays du Grand Est !

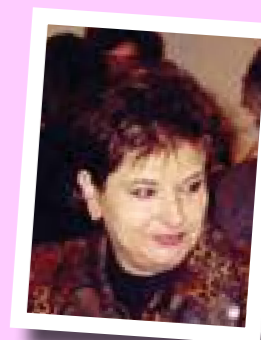
Je me souviens de cette lente mais si sûre structuration d'un métier encore en devenir et de l'apparition en 2003 du décret portant création du diplôme d'état ; événement fort que ce décret ! événement vécu avec gravité aux côtés des membres de la Fenamef qui ont alors entamé un tour de France, région par région, pour en décoder et préciser, minutieusement, les termes : un travail de pionniers qui a forcé mon admiration.

Je me souviens des enjeux centrés sur les impératifs d'une "bonne com" et de la nécessité de modifier le visuel de la Fenamef et de sa revue. Nouveaux échanges autour d'un nouveau logo. Désormais "les petits carrés de couleurs" si significatifs et si familiers de la Fenamef font partie du paysage des lecteurs de la revue de la Fédération... Ces petits carrés de couleurs sont, pour moi, le souvenir d'un brassage d'idées riche telle une quête "du meilleur"... temps fort que le choix de ces petits carrés de couleurs !...

Je me souviens de n'avoir jamais été déçue, ni du travail effectué, ni des échanges, pas plus d'ailleurs que des débats ; ceux-ci m'ont enrichie sans doute bien plus que ne l'ont fait mes contributions modestes, celles d'une médiatrice familiale en Caf ancrée dans une pratique quotidienne.

Je me souviens enfin avec émotion de l'organisation du colloque de la Fenamef à l'automne 2005 à Strasbourg sur le thème de la connaissance et de la reconnaissance de la médiation familiale.

Je me souviens que nous étions alors dans l'attente de la parution de la prestation de service dont la vocation était d'assurer, entre autres, le financement de la médiation familiale et ainsi d'assurer sa pérennité et son déploiement. Forte émotion et moment "bonheur" aussi que de faire découvrir une ville à cette occasion, "ma ville" : bateau mouche à la découverte des lieux historiques et de ses légendes, découverte de la cathédrale de Strasbourg, majestueuse dans son habit de grès des Vosges, ruelles étroites et colombages des maisons alsaciennes, dégustation de spécialités aux saveurs bien locales agrémentées de "petits vins blancs d'Alsace", autant de moments chaleureux et partagés dont le souvenir reste intact.



Claude SOLAR
Caf du Bas-Rhin, membre du C.A de la Fenamef de 2003 à 2006,
représentant la Caf de Strasbourg

Les prémisses d'une collaboration fructueuse

Je me souviens... au sens de venir à l'esprit, en écrivant ces quelques lignes de notre première rencontre. Le Comité, la Fédération aujourd'hui était personnifiée par Roger LECONTE, son président.

Nous étions à Paris, au siège de l'APMF nouvellement installée au 11 rue Bécarría. C'était, je crois, une de mes premières missions officielles de ma prise de fonction en tant que Président de l'APMF. Recevoir le Comité, c'était recevoir Roger LECONTE ; ce dernier était accompagné de Françoise VIEVILLE. Après un état des lieux habituels dans ce genre de rencontre, sans trop se dévoiler sur les intentions futures, il y a eu une certaine volonté de nourrir des collaborations entre les deux associations. J'étais porteur d'une histoire, non vécue, entre les deux associations, et cette histoire n'était plus pour moi du registre de la confrontation. Il fallait me faire une idée de cette association qui "concurrentait" l'APMF. A l'issue de cette matinée, je fus assez convaincu du chemin à parcourir pour structurer l'APMF. Le Comité avec ses diverses commissions, sa stabilité au niveau de son Conseil d'Administration avait une vision quant à la promotion de la Médiation Familiale et à la mise en place des services de Médiation sur le territoire. Au cours de cette période, l'APMF mettait en place différents collèges (collège des Médiateurs Familiaux, collège des Services de Médiation Familiale, collège des Instituts de Formation à la Médiation).

Il y avait débat entre les deux associations sur les missions respectives et les orientations. Le débat a été ténu. La déontologie, a été rapidement au cœur de la rencontre. D'un côté, la fierté d'avoir un code de déontologie qui rassemble, de l'autre une nouvelle chartre de fonctionnement des services, pouvaient fragiliser le regard porté sur les principes déontologiques, et les recommandations éthiques de la Médiation Familiale. Ce travail avec le Comité s'est poursuivi au sein du Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale créé par Ségolène ROYAL, Ministre de la Famille. Ce Conseil a joué entre les deux associations comme en Médiation le rôle de tiers. C'était le temps de l'éthique du dialogue où les personnes qualifiées au sein de ce Conseil (Mmes DAHAN, GUILLAUME HOFFNUNG, M. FAGET) posaient avec intelligence la question du sens.

Je me souviens... des nombreux temps de travail au sein de ce Comité, qui demandait beaucoup d'énergie et de disponibilité. Avec le Président de la FENAMEF nous discutons souvent avant ces rencontres. Les points de vue parfois différents n'étaient pas destructurants car il

y avait toujours un respect des positions avancées. Ces paroles dans cette éthique du dialogue ont toujours été courtoises, attentionnées, positives, bienveillantes, ouvertes au monde, soucieuses de préserver l'existant et respectueuses de l'héritage associatif.

Je me souviens... aussi de cette journée de travail à Caen avec Marie THEAULT, Benoît DESMOUILLERE, Jean Claude SURY et Roger LECONTE sur l'avenir de la Médiation Familiale en France. Nous étions tous révolutionnaires. A cette époque (1998-2000), nous parlions déjà de protection de l'enfance, de grand parentalité, de personnes âgées, de succession. Le devoir d'utopie devenait ainsi le droit à l'utopie ; nous n'étions pas trop éloignés des penseurs tels que FOURRIER, et PROUDHON (utopistes franc-comtois), dans le mot révolution il y a rêve et évolution.

Je me souviens... aussi de certaines personnes administrateurs comme Eric MAUGOURD. C'était, c'est un personnage d'une grande loyauté avec un esprit créatif. C'est un promoteur, un entrepreneur. Ce fut une belle rencontre.

Je me souviens aussi de Claire LECONTE avec sa rigueur de pensée et sa connaissance des dossiers. L'histoire, dit-on n'est pas sûre. On s'invente parfois avec le souvenir, c'est aussi pour cela que l'on dit dans le langage usuel que les souvenirs sont trompeurs. Seul l'historien, prophète du passé, qui ne se trompe jamais paraît-il aura ce regard juste sur l'histoire de la médiation familiale en France. Par contre, je peux dire que la FENAMEF a bien contribué à la mise en place et à l'évolution de la Médiation Familiale en France.

Je me souviens... aussi avant de terminer ces quelques lignes de cette idée partagée avec Roger LECONTE : à quand une Fédération unique d'Associations de Médiation ?

Pierre GRAND,
Président d'Amorife
International



Me soveni- me recuerdo- I remember-mi ricordo

Je me souviens d'une belle province où j'ai découvert la médiation et dont la devise est "Je me souviens".

Je me souviens qu'il ne faut jamais oublier ses origines mais que les souvenirs ne doivent pas paralyser les pulsions d'avenir.

Je me souviens de Monique Sassier sans laquelle rien n'aurait été possible et d'un ministère éclairé par les sourires chaleureux et les mots pertinents de Roger Leconte, Véronique Delaunay-Guivarch, Pierre Grand,, Jocelyne Dahan, Michèle Guillaume Hoffnung... et quelques autres.

Je me souviens des séances de travail du vendredi et des trésors de patience et de diplomatie déployés pour délivrer la médiation familiale de ses géoliers idéologiques et corporatistes.

Je me souviens aussi des pauses pour faire baisser la pression et des complicités nouées, entre autres, avec Roger autour du foot, du golf et chut... du spectacle des jolies femmes.

Je me souviens que dans une cave du Valais Suisse, une centaine de médiateurs familiaux du monde s'embrassèrent dans une grande ronde en chantant que l'important était la rose.

Je me souviens que la Fenamef nous a menés en bateau sur les canaux de Strasbourg et que nous avons feint de ne rien voir pour affermir nos rêves européens de concorde.

Je me souviens que j'ai failli mourir en arrivant au colloque du Mans, une douleur violente dans la poitrine m'obligeant à rejoindre pas à pas le lieu de notre ouvrage commun.

Je me souviens que je n'en ai rien dit, que je me suis accroché et que je ne suis pas mort, un bel augure pour la médiation familiale.

Je me souviens que je n'ai jamais dissocié la médiation familiale de toutes les autres.

Je me souviens d'une chanson que j'ai composée pour donner plus que des mots à la conviction qui nous rassemble :

Communication cacophonique
Dépression chez les mammifères
Trop de machins technologiques
Trop de peurs et trop de tanières
Tous ces rois nus qui se ressemblent
Ça sait pas bien jouer ensemble
Ça s'étripe, ça crie et ça geint
Comme une meute de politiciens
Impuissantes les institutions
Y' a plus qu'à faire une médiation

Refrain : Ni en dessus, ni en dessous
Ni d'un côté, ni de l'autre
Juste au milieu, un garde-fou
Exactement à la croisée des amours propres
Accordeur de pianos détruits
Passeur de vieux secrets enfouis
Accoucheur de rêves déçus
Eclaireur de malentendus
Le médiateur, il met du sens dans le moteur

Réparation généralisée
On est tous des autres fêlées
Foule de plaignants, peuple de victimes
Dégel des amants, sociétés anonymes
Tous ces rois nus qui se ressemblent
Ça sait pas bien jouer ensemble
Ça vocifère, ça donne du poing
Comme une horde de politiciens
Impuissantes les institutions
Y'a plus qu'à faire une médiation

Jacques FAGET
Sociologue, Directeur
de Recherche au CNRS



Première rencontre

... 1997 ... 1998... Rencontre avec Roger Leconte, à l'époque Directeur Général de l'Association des Amis de Jean Bosco et administrateur, membre du bureau de l'Association Régionale pour la Recherche et la Formation en Intervention Sociale, association gestionnaire de l'Institut de formation qui deviendra quelques années plus tard l'Institut Régional du Travail social de Basse Normandie.

Au travers de nos diverses rencontres, Roger Leconte m'a présenté l'ensemble des activités de l'AAJB, et plus particulièrement les activités de son service de médiation familiale et son point rencontre "le Lotus".

Deuxième rencontre

C'est plus concrètement en 2001 que l'occasion m'a été donnée de découvrir la Fédération Nationale. Placé devant la nécessité de quitter ses locaux au sein de l'AAJB, Roger Leconte alors président, nous sollicite pour trouver au sein de l'IRTS, quelques m2 pour y installer le siège.

10 ans, de présence de la Fédération Nationale au sein de l'IRTS, comment ne pas s'intéresser à ses activités ? Comment ne pas avoir partagé de temps à autres les dossiers d'actualité ?

- mise en place du conseil national,
- création du diplôme de médiateur,
- ouverture de la première promotion de médiateurs,
- élargissement des champs de compétences de la Fédération,
- partage d'expérience sur les premiers jurys de VAE...

Je terminerai ce témoignage en soulignant la grande qualité des relations entretenues avec les acteurs de cette fédération nationale avec laquelle nous partageons notre quotidien.

Jean Michel GODET
Directeur de l'IRTS Basse Normandie



Hélène GEBHARDT
Magistrate honoraire
et médiatrice



Je me souviens de ma première rencontre avec la FENAMEF, vers 2008, en la personne de Claire Leconte qui représentait la FENAMEF lors des réunions de GEMME, lorsque j'en étais la secrétaire générale. Sa façon directe et franche ainsi que son pragmatisme m'ont tout de suite plu.

Ensuite, j'ai fait la connaissance de Roger. J'ai été invitée à intervenir au colloque du Mans en 2010 et j'ai apprécié la simplicité et la chaleur de tous, maintenant aussi de Sophie Lassalle. Et je reviens avec plaisir pour les 20 ans de la FENAMEF... à Caen, ville que je ne connais pas encore !

C'était grandiose et simple à la fois !

C'était il y a une dizaine d'années... à Bordeaux... C'était grandiose et simple à la fois !

Dans le petit milieu de la médiation, j'avais naturellement entendu parler de Claire et Roger Leconte : enfin, j'allais pouvoir les rencontrer !

Très enthousiasmée par la médiation, j'avais accepté de me lancer dans une superbe aventure : celle de la création d'une revue sur la médiation "Médiation et Société". Le premier numéro était consacré à la médiation familiale. Le congrès de la FENAMEF se tenait à Bordeaux. C'était le grand moment de la professionnalisation de la médiation familiale. Madame Monique Sassier devait intervenir afin de parler des travaux du Conseil national de la Médiation Familiale. L'occasion était belle et à ne pas manquer. Très naturellement, Yvette Colin, et moi-même, sommes donc venues effectuer notre premier reportage !

L'accueil fut plus que chaleureux. Nous avons largement échangé avec Roger et Claire dont l'ouverture d'esprit et la gentillesse nous ont séduites ! Ce fut aussi l'occasion de rencontrer de nombreux médiateurs familiaux, intervenants ou non, le dessinateur Chapuzet (intervenue depuis lors, par "copiage", lors de nos rendez-vous d'Automne et même de formations) et, bien sûr, la grande Madame Sassier, surprenante de concision et de clarté.

Merci à la FENAMEF qui nous a permis de réussir un premier numéro nourri de la richesse du congrès !

Bordeaux fut sans doute la graine qui a permis la naissance d'un partenariat informel mais bien réel entre la FENAMEF et l'ANM !

François Crozier et Marie-Odile Redoin, administrateurs de l'ANM ont permis de faire le pont avec la FENAMEF. Une rencontre étrange avec le président Tronche a permis de jeter les fondations d'un partenariat informel mais bien vivant entre la FENAMEF et l'ANM que je représente aujourd'hui. J'ai donc retrouvé Claire et Roger Leconte lors d'un dîner bien formalisé. Et ce partenariat, FENAMEF/ANM s'est concrétisé lors de l'écriture du code national de déontologie du médiateur - Claire a fait beaucoup de déplacements témoignant ainsi de la volonté d'avancer ; son bon sens nous a toujours permis de revenir à la réalité - puis du forum ouvert où nous avons fait la connaissance de Sophie Lassalle. Sympathique et pragmatique, elle continue à œuvrer sur ce désir de se rassembler sans se ressembler, par une participation active dans le réseau embryonnaire de médiation francophone.

Je n'ai qu'un regret : ne pas avoir participé au congrès d'Epernay. Il paraît que ce fut un congrès joyeux transporté par des bulles pétillantes couleur d'or !

Gabrielle Planès
Présidente de l'Association Nationale des Médiateurs



Fédération Nationale de la Médiation et des Espaces Familiaux - Directeur de la publication : Didier TRONCHE.
Comité de Rédaction : Didier TRONCHE - Jean-Claude LAPLAUD - Roger LECONTE - Sylvie LACROIX.
Secrétariat de Rédaction : Sophie LASSALLE - Julien HAUCOURT.
Administration et abonnement : FENAMEF
11 rue Guyon de Guercheville - BP 10 116 - 14204 HEROUVILLE SAINT CLAIR CEDEX
Tél : 02.31.46.87.87 - Fax : 02.31.46.97.80 - Web : www.mediation-espaces-familiaux.org - Email : am@fenamef.asso.org Tirage : 1000 exemplaires -
Périodicité Trimestrielle - N°ISSN : 2115-9181 - Dépôt légal juin 2011
Abonnement : 25 € pour 4 numéros (tarif spécial adhérent) - 40 € pour 4 numéros - 10 € l'unité
Mise en page : Julien Haucourt - impression : Nii
2 avenue du Pays de Caen - Normandial - 14460 Colombelles - 02 31 70 88 10 - 28361 - 09/11
REPRODUCTION INTERDITE SANS AUTORISATION EXPRESS DE LA FENAMEF

A
E C O U T E R
C
O
C O M M U N I Q U E R
P
A
G
C O N S T R U I R E
E
R

FEDERATION NATIONALE DE LA MEDIATION ET DES ESPACES FAMILIAUX

Fenamef

02 31 46 87 87 www.mediation-espaces-familiaux.org



Fenamef

